



Rapport de l'Observatoire Social Tunisien

Juin 2016

Les mouvements de protestations individuels et collectifs ont connu une modification durant le mois de Juin 2016 due à plusieurs circonstances comme la fin de la saison sportive, l'année scolaire, le mois de ramadhan ainsi que l'initiative présidentielle appelant à un dialogue national pour la constitution d'un nouveau gouvernement d'union nationale sans oublier plusieurs autres événements de nature économique, sociale et environnementale.

L'ensemble des difficultés structurelles que connaît le pays, entre les taux de croissance sectoriels presque négatifs, les difficultés dans les secteurs d'investissement, le statu quo du secteur touristique, la quasi-sècheresse et son impact négatif sur le secteur agricole (sachant que la production céréalière de cette saison est estimée à la moitié des besoins en consommation locale ce qui nécessitera l'importation de 15 millions quintaux de céréales) et bien d'autres problèmes structurels et économiques ont été la cause d'un cri d'alarme appelant à une trêve sociale et la déclaration d'un état d'urgence économique.

Le recul historique du Dinar Tunisien a soulevé plusieurs voix et indignations quant à l'impact de cette baisse sur les réserves monétaires nationales, les importations et leurs couts ainsi que les exportations et leurs gains. Une séance d'écoute du Gouverneur de la Banque Centrale Tunisienne a, même, été organisé au sein de l'A.R.P. à cet escient.

Ce recul permanent, reflet de la situation économique globale et l'incapacité des instances gouvernementales à prendre des mesures de réformes économiques fondamentales a été à l'origine de la modification de l'architecture des mouvements de protestations collectives.

Les positions de soutien de critiques ou de refus par les acteurs suite à la proposition du Président de la République politiques ont brillé dans le paysage médiatique au dépend de la couverture des mouvements de protestations citoyennes qui continuent d'être, dans plusieurs régions du pays et plusieurs sièges de ministères, sachant que certains mouvements ont été



entamé depuis l'année 2015 jusqu'à ce jour sans prémices de signes ou de volontés de résolutions ou d'écoute de la part des instances gouvernementales.

Le mois de Juin 2016 a été le témoin du recul de la médiatisation des mouvements de protestations et spécialement des sit-ins. Ce recul n'est, en aucun cas, un indicateur pertinent sur la régression de ces mouvements mais sur le manque d'intérêt que suscite les protestations en contradiction avec les risques de débordement que ceux-ci peuvent présenter au fil des mois à venir.

Les appels à l'arrêt des mouvements de protestation impliquent les observations suivantes :

- L'essentiel des mouvements de protestation n'est pas de nature organisée ou encadrée par les instances syndicales ;
- Les annonces de reports de plusieurs mouvements de grèves sectoriels et régionaux à plusieurs occasions n'ont rien changé de la criticité de la situation sociale du pays ;
- Plusieurs mouvements de protestations relatifs aux secteurs social, économique, éducatif, environnemental ou sanitaire ont été de nature spontanée mais ont évolué, suite à l'indifférence des instances gouvernementales, pour devenir à caractère spontané avec une durée sur les lieux et dans le temps voire un caractère violent dans certains cas pour prendre des formes d'expressions violentes.
- L'acteur cybernétique (cité dans notre rapport annuel sur les mouvements de protestation en 2015 ainsi que ses moyens et capacités d'actions) a été l'élément fédérateur essentiel, mobilisateur et générateur d'opinion essentiel de ces mouvements de protestations.
- Suite à ces différents raisons les appels à l'arrêt des mouvements protestataires ne connaîtront aucun écho et aucun impact sur cet acteur abstrait ;



- La présentation de signes, indicateurs opérationnels et l'initiation effective de solution sur terrain seront les éléments et moyens essentiels qui mettrons fin à ces différents mouvements protestataires.

Plusieurs mouvements de protestations ont été observés suite à l'initiative présidentielle sur la création d'un gouvernement d'union nationale.

Malgré le rythme marathonien des réunions de consultation avec les différents partis politiques et autres organismes et acteurs politiques nationaux, aucun compte rendu n'a été divulgué à l'opinion publique hormis ceux présentés par le paysage médiatique donnant l'impression que cette proportion est loin de concerner les la société profonde, la société effective puisqu'aucune initiative ou appels d'implication de réunions ou commissions régionale populaire n'ont été initiés.

Ces pratiques continuent à être le reflet de la fracture entre la communauté politique et la société réelle et l'absence d'articulation entre ces deux acteurs du paysage tunisien ce qui serait, également, l'explication aux difficultés d'encadrement et de maîtrise des flux des mouvements de protestations sur le plan local et/ou régional.

L'inflation importante montré par les différents indicateurs de prix des produits à la consommation coïncidant avec la régression du pouvoir d'achat du citoyen expliqueraient le comportement des citoyens qui se tournent vers la consommation des produits de contrebande et le fleurissement de ces activités qui seraient en relation directe avec le terrorisme (relation expliquée dans le rapport 2015 sur les mouvements sociaux).

Dans ce même cadre, d'importants actes de fraudes, de ventes de produits périmés et d'infractions sanitaires et économiques sur le marché de la consommation ont été enregistrés constituant un catalyseur à l'état de gronde et aux mouvements de protestations citoyennes éventuelles ainsi que d'autres raisons sans aucun lien direct mais qui constituerait un déclencheur de protestations en berne.

En dépit du fait que Le marché parallèle de la contrebande constitue une source de revenus et une solution provisoire à certaines problématiques sociales, ses conséquences sont désastreuses sur la structure du tissu économique national



dépassant de loin l'impact négatif des mouvements de protestation qui restent occasionnels.

Suite à l'évènement ayant lieu dans le bureau de Poste de Gabes dont les causes ont été largement médiatisées, la grève des bureaux de Poste a été l'origine d'un nombre important de mouvements de protestations collectives impliquant une nécessité urgente de traitement de ce genre d'incidents ou affaires d'opinion publique pour qu'ils ne deviennent pas sources de mouvements de gronde, de colère et de protestations diverses.

Plusieurs mouvements de protestations ont été enregistrés depuis le mois de Mai 2016 et plusieurs signes indiquent une continuité éventuelle. Le nouveau découpage administratif des régions a été la cause de mouvements de protestation de refus dans différentes régions vu que certains services ont été rattachés à une région située à une plus grande distance que l'ancienne région de rattachement administratif.

Les problématiques posées sont comme suit :

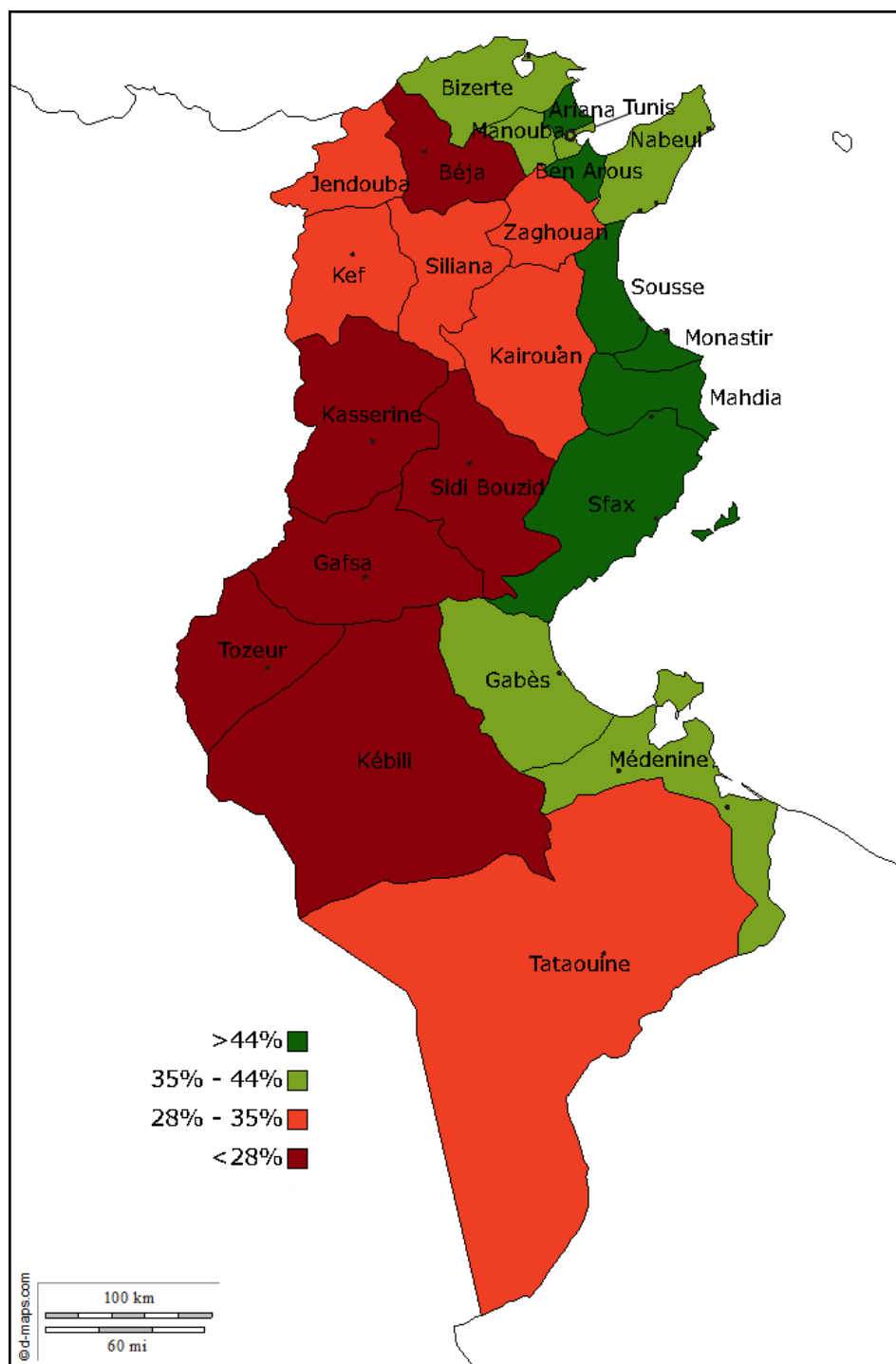
- Ce découpage a été administratif dans sa conception et sa mise en place ;
- Nous sommes témoin d'une nouvelle période d'intégration progressive du processus de décentralisation tel que cité dans la constitution ;
- La crise de développement régional nécessite une prise en considération du développement local et un processus implicatif et participatif dans la mise en place du modèle de décentralisation ;
- La gouvernance participative est un des impératifs de la démocratie locale.

Pour toutes ces raisons, l'implication des différents acteurs concernés dans ces décisions administratives aurait dû avoir lieu et aurait pu éviter un grand nombre de protestations.

Des mouvements de protestations collectives ont été enregistrées suite aux décisions de fermeture de différentes écoles préparatoires techniques, et ce devant les différentes délégations régionales de l'éducation, devant le ministère de l'éducation nationale qui ne sont pas loin de rappeler les mouvements de protestation qu'a connu ce même secteur au début de l'année scolaire ; il serait, donc, nécessaire de s'en préoccuper à la rentrée prochaine.



Dans ce même contexte, les résultats de l'épreuve nationale de baccalauréat ont montré une fracture verticale et une disparité flagrante entre les taux de réussite des zones côtières et les zones intérieures. En effet, les gouvernorats de Kasserine, Gafsa, Sidi Bouzid, Kef, Kebili, Jendouba, Beja et Tozeur ont connu les plus bas taux de réussite à cette épreuve nationale en comparaison aux gouvernorats des régions côtières :





Ces résultats sont la preuve des inégalités des chances et de réussite entre les élèves et de la précarité du système éducatif résultant aussi bien de la détérioration de l'infrastructure des institutions et des technologies de soutien que du manque d'investissement dans les domaines éducatifs dans les régions internes du pays.

Ces problématiques et bien d'autres nécessitent une réévaluation globale du système afin de mettre un terme au phénomène hémorragique d'abandon scolaire et de remettre en question les outils, supports et méthodes pédagogiques ainsi que le développement d'espaces d'apprentissage pour en faire des espaces ouverts sur l'environnement en rendant à l'école son caractère social perdu depuis des décennies.

Cette opération de restructuration nécessite une pédagogie participative en opposition complète avec les méthodes classiques des instances de tutelle ainsi que des décisions administratives parachutées.

La nécessité d'une coopération effective entre les différents acteurs de l'instance éducative et de l'enseignement est un facteur clé de succès essentiel de cette restructuration du domaine éducatif.

Plusieurs autres manifestations de protestation ont eu lieu concernant des problèmes sanitaires et de santé ; allant des protestations contre l'état des hôpitaux et institutions de santé, des protestations contre les ordures et les moustiques, des protestations contre la précarité sociale, des protestations contre la pénurie d'eau potable jusqu'aux protestations des instances humanitaires contre les dépassements et les actes de torture et maltraitements et les centres de détentions.

A cette période de début de la saison estivale, les mouvements de protestations connaissent une accalmie importante et constitue une période déterminante, pour les instances étatiques, ainsi qu'une occasion pour se pencher sur les problématiques, leurs sources afin de présenter des solutions et des programmes effectifs et opérationnels ce qui éviterait une recrudescence des mouvements de protestation à la fin de l'été.





Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

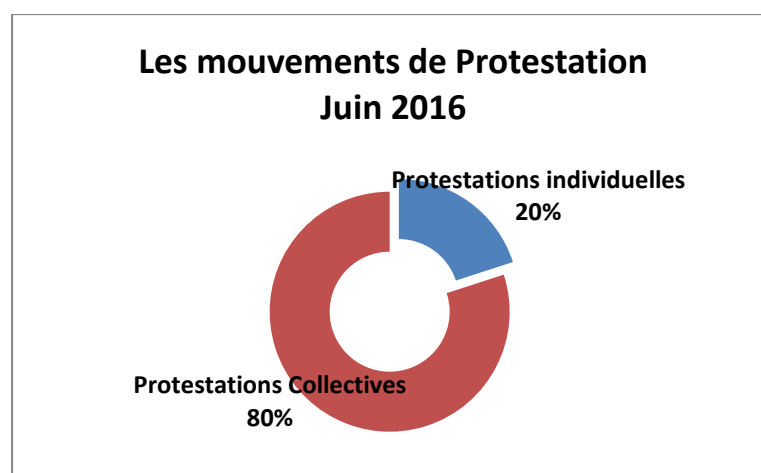
Les mouvements de protestation ont enregistré un recul important durant le mois de Juin 2016.

Ce recul a été accompagné par une modification des revendications et de l'architecture régionale et des acteurs de ces actes de protestations comme c'est le cas dans les gouvernorats de Gafsa, Kasserine, Kairouan et Sidi Bouzid.

En effet, les régions du Sud, Sud-Est et Sud-Ouest connaissent une évolution des actes de protestations contextuels vers une forme d'accumulation de protestations commençant à défragmenter les principes de la société traditionnelle et classique et faisant émerger une culture protestataire différente en forme et en nature signant l'avènement d'une étape historique :

Mois	Juin		Mai		Avril	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	79	19,8%	56	10,6%	75	7,6%
Protestations Collectives	319	80,2%	473	89,4%	912	92,4%
Mouvements de Protestation	398		529		987	

Le mois de Juin 2016 a enregistré une accalmie dans les mouvements de protestations collectives et une évolution sensible à la hausse des mouvements individuels enregistrant, ainsi, un taux historique de 20 % par rapport au total des protestations enregistrées par l'Observatoire Social Tunisien.





Bien que le nombre des protestations a été enregistré précédemment il est important de noter que ces proportions sont expliquées par le recul des mouvements collectifs et le maintien des mouvements individuels.

	Juin			
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	0	1	2	3
Tunis	1	1	11	13
Ariana	0	0	5	5
Manouba	0	2	2	4
Ben Arous	0	0	0	0
Zaghuan	0	0	0	0
Nabeul	0	22	6	28
Jendouba	1	7	20	28
Beja	1	1	14	16
Kef	0	2	2	4
Seliana	1	1	18	20
Sousse	0	2	8	10
Monastir	1	1	6	8
Mahdia	1	1	12	14
Sfax	0	3	0	3
Kairouan	1	8	44	53
Kasserine	1	6	32	39
Sidi Bouzid	0	5	43	48
Gabes	1	1	2	4
Medenine	1	1	32	34
Tataouine	0	0	23	23
Gafsa	0	3	18	21
Tozeur	0	0	2	2
Kebili	0	1	17	18
Total	10	69	319	398

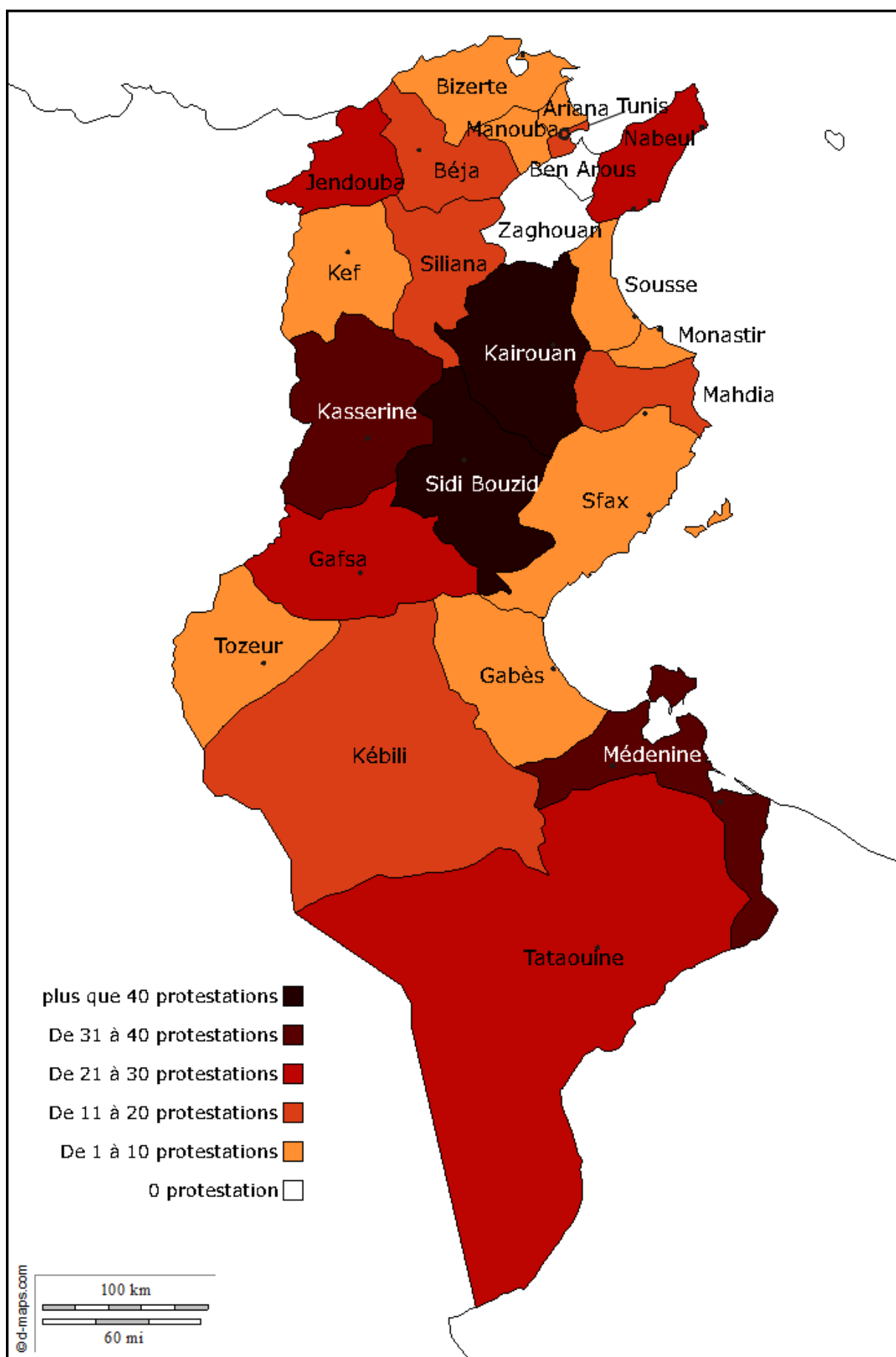
La répartition de ces mouvements citoyens par région s'est faite comme suit :

Cette répartition géographique des mouvements de protestation permet de constater les éléments suivants :

- Un recul important des mouvements de protestations dans le gouvernorat de Tunis malgré la persistance des mouvements de sit-ins devant les sièges d'institutions gouvernementales. Ces mouvements n'ont pas connu de couverture ni impact médiatiques de leur débuts ;
- La zone côtière continue à connaître la même architecture protestataire réduite ;
- Les régions internes continuent à constater le réservoir protestataire d'usage ;



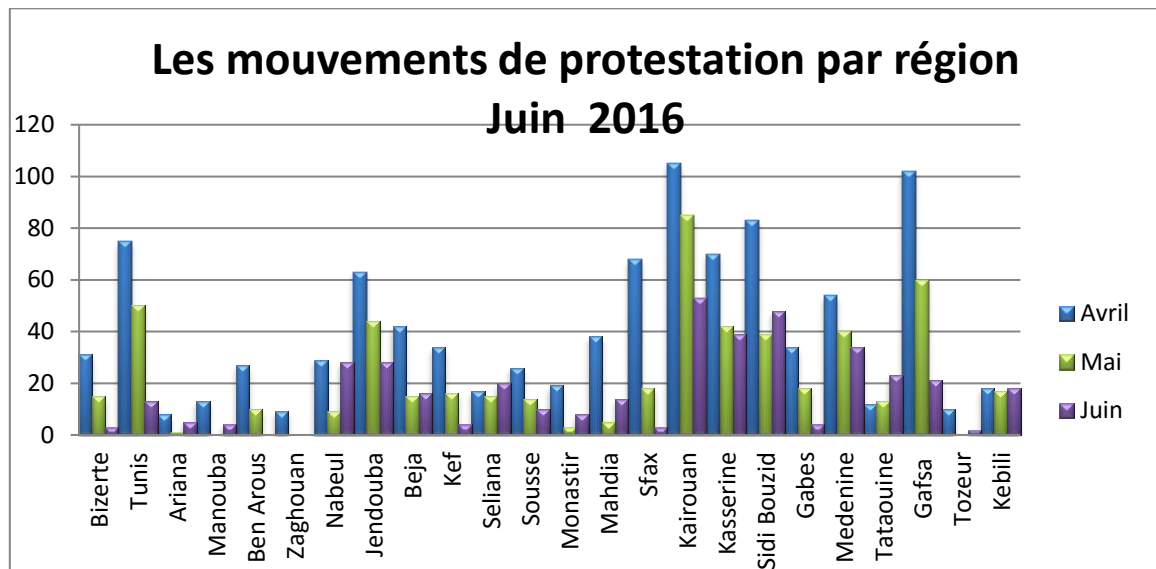
- Une modification des régions de protestation a été observée durant ce mois de Juin puisque certaines nouvelles régions ont été le théâtre de manifestations citoyennes.





	Juin	Mai	Avril
Bizerte	3	15	31
Tunis	13	50	75
Ariana	5	1	8
Manouba	4	0	13
Ben Arous	0	10	27
Zaghouan	0	0	9
Nabeul	28	9	29
Jendouba	28	44	63
Beja	16	15	42
Kef	4	16	34
Seliana	20	15	17
Sousse	10	14	26
Monastir	8	3	19
Mahdia	14	5	38
Sfax	3	18	68
Kairouan	53	85	105
Kasserine	39	42	70
Sidi Bouzid	48	39	83
Gabes	4	18	34
Medenine	34	40	54
Tataouine	23	13	12
Gafsa	21	60	102
Tozeur	2	0	10
Kebili	18	17	18
Total	398	529	987

Il est important de noter que l'observation de la dynamique en temps et en lieux ne permet pas de tirer des conclusions car ces mouvements de protestations restent circonstanciels et liés à des événements avec une caractéristique de volatilité et d'inconstance.



L'éventualité d'une modification de fond dans l'architecture des mouvements protestataires apparait comme une hypothèse plausible contre l'argument contextuels.

Seuls les mois prochains permettront de fournir une réponse...

Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

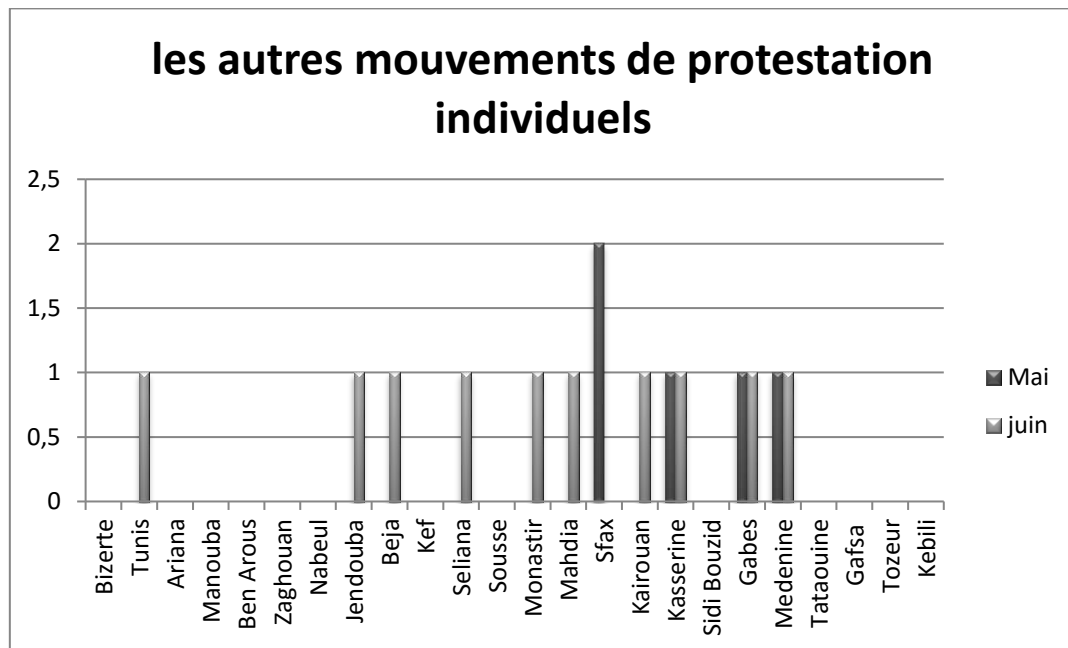
Mois	Juin		Mai		Avril	
Nature des Mouvements		%		%		%
Suicides et tentatives de suicide	10	13%	51	91%	75	100%
Autres mouvements de protestations	69	87%	5	9%	0	0%
Protestations individuelles	79		56		75	

Les mouvements individuels de protestations

Ces mouvements individuels ont enregistré une constance en nombre et ce malgré leur importance, ceci peut être expliqué par :



- Une couverture médiatique limitée ;
- Ce type de manifestations ne vise pas à attirer l'attention de l'opinion publique ;
- Les acteurs sociaux n'accordent pas d'importance à ce type de protestations hormis par les stars ou les personnalités politiques, sportives, littéraires ou autres.



Les mouvements individuels de protestations enregistrés sont comme suit :

- Gouvernorat de **Tunis** : un citoyen a porté plainte à cause de la grande somme qu'il devait payer pour récupérer le cadavre de son beau-frère mort en Lybie.
- Gouvernorat de **Béja** : tentative de suicide du délégué dans le siège de la délégation suite à sa destitution, et comme acte de soutien, les habitants ont organisé des manifestations collectives.
- Gouvernorat de **Jendouba** : un jeune a entamé une grève de la faim demandant sa réintégration dans son travail après
- Gouvernorat de **Kairouan** : un cadre dans la société française Airbus a porté plainte après l'expulsion arbitraire suite à son activité syndicale.



- Gouvernorat de **Mahdia** : une jeune fille dans la région de EL Hsinett, délégation de Ksour Essef a eu sa license en économie et gestion il y a trois ans et souffre d'une maladie très rare qui nécessite un suivi médical ou une intervention en étranger. Les coûts assez chers de ces procédures dépassent les capacités financières de la famille ce qui a poussé la jeune fille à demander de l'aide.
- Gouvernorat de **Monastir** : dans la délégation de Zarmdin, un jeune entame une grève de la faim pour exiger un emploi.
- Gouvernorat de **Seliana** : le délégué ainsi que quelques citoyens manifestent suite à la destitution de ce dernier sans raisons connues ;
- Aussi à **Seliana**, un citoyen a fait une grève de la faim pour exiger sa réintégration dans le complexe de santé à Seliana.

Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

Le paysage des mouvements de suicides et tentatives de suicides actuel ne permet d'établir des règles ni de résultats anticipés puisqu'il possède la caractéristique essentielle de volatilité et de variabilité extrême aussi bien par tranche d'âge, que par genre que par région.

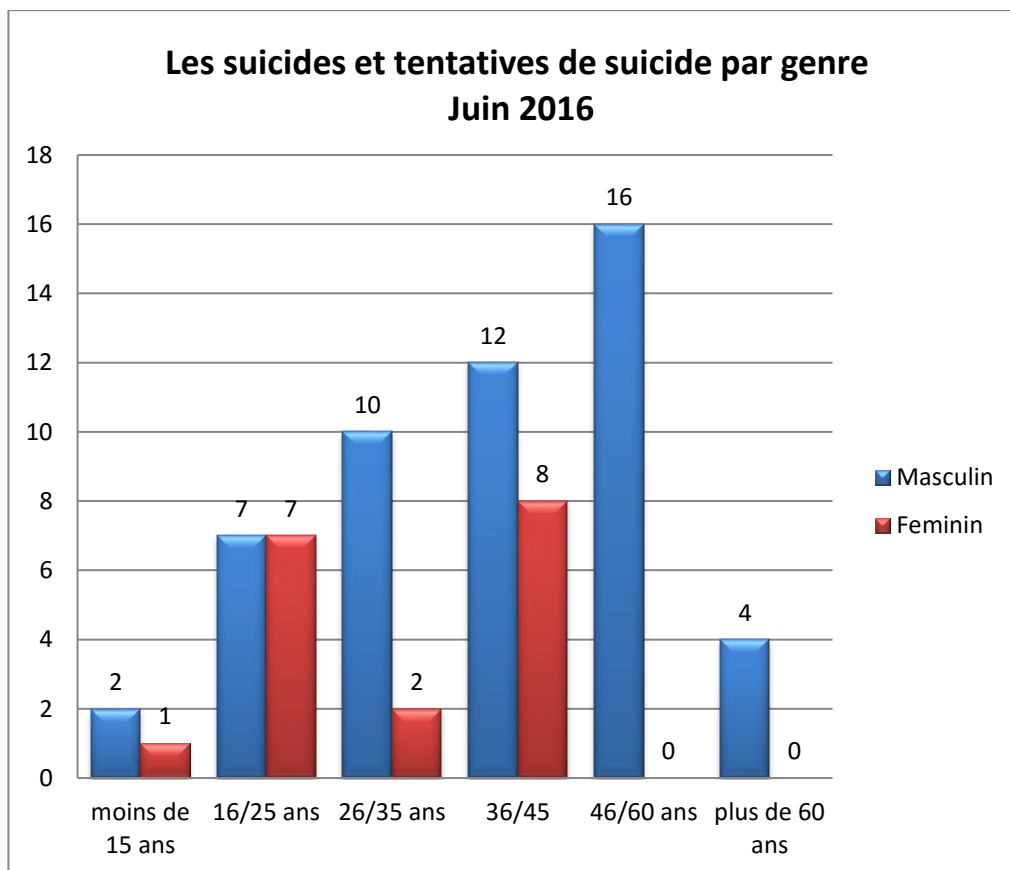
Les cas de suicides et tentatives se sont repartis, par genre et tranches d'âge, comme suit :

Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	2	7	10	12	16	4	51
Féminin	1	7	2	8	0	0	18
Total	3	14	12	20	16	4	69
%	4%	20%	17%	29%	23%	6%	

Il s'en dégage ce qui suit :



- Un recul important des actes de suicides et tentatives chez les enfants de moins de 15 ans avec 3 actes et ce suite à la fin de l'année scolaire ;
- Une évolution à la hausse des actes de suicide et tentatives chez les jeunes entre 16 et 25 ans et les résultats de l'épreuve nationale de baccalauréat peut en être la cause ;
- Une forte régression des actes de suicides et tentatives chez les jeunes de 26-35 ans ;
- Les adultes dans la tranche d'âge entre 46 et 60 ans ont connu le plus fort nombre de suicide, essentiellement masculin, dont la raison essentielle est la précarité socio-économique ;
- La tranche d'âge de plus de 60 ans a gardé la même architecture que les mois précédents ;



- Une continuité dans les proportions par genre a été enregistrée durant ce mois de Juin 2016.

La distribution des actes de suicides et de tentatives de suicide par région se fait comme suit :



	Juin	Mai	Avril
Bizerte	1	2	3
Tunis	1	3	4
Ariana	0	0	1
Manouba	2	0	3
Ben Arous	0	1	12
Zaghouan	0	0	0
Nabeul	22	1	8
Jendouba	7	1	1
Beja	1	7	0
Kef	2	1	2
Seliana	1	1	1
Sousse	2	2	2
Monastir	1	1	0
Mahdia	1	2	3
Sfax	3	1	1
Kairouan	8	19	10
Kasserine	6	2	3
Sidi Bouzid	5	4	2
Gabes	1	0	1
Medenine	1	2	0
Tataouine	0	0	0
Gafsa	3	1	18
Tozeur	0	0	0
Kebili	1	0	0
Total	69	51	75

Le gouvernorat de **Nabeul** a connu le plus grand nombre de suicides et tentatives de suicides, suivi par les gouvernorats de **Kairouan**, **Jendouba**, **Kasserine** et **Sidi Bouzid**.

Les différents cas de suicides et tentatives de suicides relevés, durant le mois de Juin 2016 sont, essentiellement, comme suit :

- Le gouvernorat de **Bizerte** :
 - Par pendaison :
 - Suicide d'un adulte de 45 ans à Sajnan, qui d'après les données disponibles souffrait de troubles mentaux.



- Le gouvernement de **Tunis** :
 - Par précipitation :
 - Suicide d'une jeune fille de 20 ans dans la région de sidi hessine sans raisons connues
- Le gouvernement de **Manouba** :
 - Par immolation :
 - Suicide d'un adulte en provoquant l'explosion d'une bouteille de gaz sans raisons connues
 - Par précipitation :
 - Une jeune lycéenne au lycée de Hamouda Bécha a tenté de se suicider suite à une mauvaise compréhension du sujet de philosophie à l'épreuve de Bac.
- Le gouvernement de **Nabeul** :
 - Par immolation :
 - Suicide d'un adulte dans la délégation de Grombéla sans raisons connues.
 - Suicide d'un adulte de 48 ans sans raisons connues.
 - Tentative de suicide d'un jeune de 20 ans dans la délégation de Mida sans raisons connues sachant que c'est sa troisième tentative de suicide.
 - Par ingestion de produits chimiques :
 - Tentative de suicide d'une jeune élève de moins de 15 ans dans la délégation de Mida sans raisons connues.
 - Suicide d'une jeune femme de 20 ans, mariée suite à un conflit familial.
 - Suicide d'une fille à Nabeul sans raisons connues.
 - Par précipitation :
 - Suicide d'un ouvrier dans un hôtel suite à des problèmes financiers puisqu'il n'a pas eu son salaire depuis deux ans.
 - Tentative de suicide d'un groupe d'ouvriers travaillant dans le parc Africa pour exiger le retour au travail après cinq jours de plainte.
- Le gouvernement de **Béja** :



- Par immolation :
 - Le délégué de Mjez EL Beb a tenté de se suicider dans le siège de la délégation suite à sa destitution ;
- Le gouvernorat de **Jendouba** :
 - Par pendaison :
 - Suicide d'un jeune qui souffrait de troubles mentaux d'après les données disponibles.
 - Suicide d'un adulte de 50 ans qui souffrait aussi de troubles mentaux.
 - Tentative de suicide de deux agents de police suite à des conflits administratifs.
 - Par précipitation dans une rivière :
 - Suicide de deux officiers de prison suite au changement de leur lieu de travail.
 - Suicide d'un vieux officier de prison retraité sans raisons connues.
- Le gouvernorat de **Kef** :
 - Par immolation :
 - Suicide d'une trentenaire dans la région de Sers sans raisons connues ;
 - Par pendaison :
 - Suicide d'un adulte de 50 ans dans la délégation de Sekiat sidi Youssef en raison de ses mauvaises conditions sociales.
- Le gouvernorat de **Séliana** :
 - Par précipitation devant le train :
 - Suicide d'un adulte sans raisons connues ;
- Le gouvernorat de **Sousse** :
 - Par pendaison :
 - Suicide d'un professeur de cycle secondaire, suite à son arrestation pendant deux jours pour un conflit familial ;
 - Noyade :



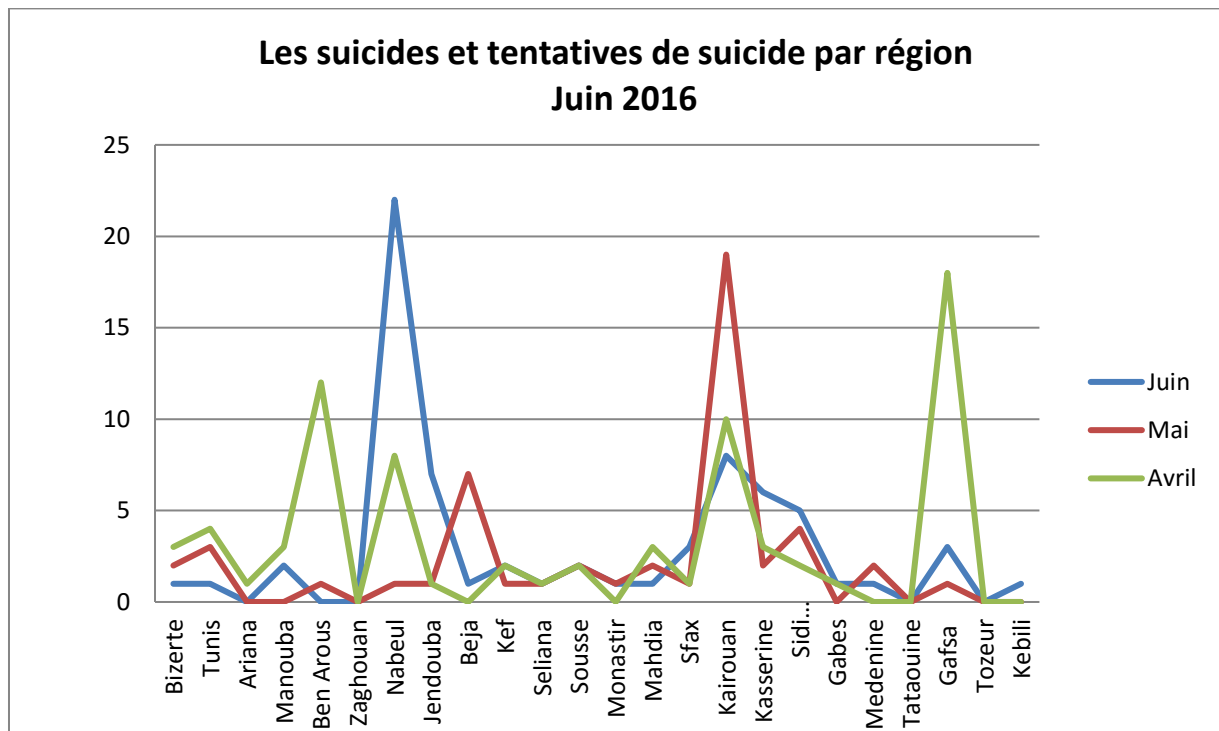
- Suicide d'une jeune fille de 22 ans dans la zone touristique de Sousse suite à un conflit avec ses parents qui l'ont obligé de se marier avec un partenaire beaucoup plus âgé qu'elle avec un écart de 20 ans, alors qu'elle était en relation avec quelqu'un d'autre.
- Le gouvernorat de **Monastir** :
 - Par Immolation :
 - Jeune femme mariée de 40 ans sans raisons connues ;
- Le gouvernorat de **Mahdia** :
 - Par pendaison :
 - Suicide d'un adulte accusé d'incompétence ;
- Le gouvernorat de **Sfax** :
 - Par pendaison :
 - Suicide d'une jeune fille pour des raisons émotionnelles ;
 - Suicide d'une jeune lycéenne suite à pressions psychologiques.
- Le gouvernorat de **Kairouan** :
 - Par pendaison :
 - Suicide d'un jeune de 35 ans dans la région de Hajeb Layoun sans raisons connues ;
 - Suicide d'un jeune de 30 ans dans la région de EL Ksour sans raisons connues ;
 - Suicide d'un jeune de 21 ans dans la région de Ribécha dans la délégation de NasrAllah sans raisons connues ;
 - Suicide d'un jeune sans raisons connues ;
 - Suicide d'un jeune de 36 ans dans la délégation de Hajeb Layoun sachant que la victime est célibataire et ne souffrait pas de troubles mentaux ;
 - Par Immolation :
 - Un enfant de moins de 15 ans sans raisons connues.
 - Par précipitation :
 - Suicide d'un adulte de 50 ans dans la région de Ain Mastour qui d'après les données disponibles souffrait de troubles mentaux
 - Par électrocution :



- Suicide d'un adulte de 45 ans qui habite à sidi Bouzid après son arrestation à kairouan par des agents de police vu qu'il avait une valise avec lui
- Le gouvernorat de **Kasserine** :
 - Par précipitation :
 - Tentative de suicide d'une jeune manifestante dans le siège du gouvernorat de Kasserine ;
 - Par ingestion de produits chimiques :
 - Tentative de suicide de cinq manifestants dans le siège du gouvernorat de Kasserine.
- Le gouvernorat de **Sidi Bouzid** :
 - Par pendaison :
 - Suicide d'un jeune de 25 ans dans la région de Chelbi suite à un conflit familial ;
 - Suicide d'un jeune dans la délégation de Rguéb après un deuxième échec dans l'épreuve du Bac ;
 - Suicide d'un autre élève suite à l'annonce des résultats du Bac.
 - Par électrocution :
 - Suicide d'un agent de garde national sans raisons connus.
 - Suicide d'un agent de police au centre de Sidi Bouzid sans raisons connues.
- Le gouvernorat de **Médenine** :
 - Le suicide par pendaison d'un vieux âgé de 80 ans dans la délégation de Ben Gerdene sans raisons connues ;
- Le gouvernorat de **Gabes** :
 - Le suicide par pendaison d'un vieux de 69 ans dans la région de Chnéni, et d'après les données disponibles, la victime souffre de troubles mentaux.
- Le gouvernorat de **Gafsa** :
 - Le suicide par pendaison d'un jeune élève de moins de 15 ans sans raisons connues.
 - Suicide de deux jeunes à Gafsa suite à leur désespoir.
- Le gouvernorat de **Kebilli** :



- Suicide d'un trentenaire sans raisons connues.





Les mouvements de protestations collectifs :

L'Observatoire Social Tunisie a enregistré 319 mouvements de protestations collectives dans 21 gouvernorats du pays. Les gouvernorats de Sidi Bouzid, a connu le plus de mouvements collectifs suivi par les gouvernorats de Kairouan, Kasserine, Médenine, Gafsa et Jendouba.

Les gouvernorats côtiers ont connu moins de mouvements collectifs que les gouvernorats de l'intérieur du pays.

Le gouvernorat de Médenine a enregistré une modification dans l'architecture des mouvements de protestations ainsi que le gouvernorat de Sfax qui n'a vu aucun événement protestataire collectif.

Il est important de noter que les îles de Kerkennah continuent à être le témoin d'un climat tendu.

Les mouvements de protestations collectifs sont à repartir comme suit :

	Juin	Mai	Avril
Protestations Instantanées	155	172	282
Protestations Spontanées	107	199	347
Protestations Violentes	57	102	283
Total	319	473	912

L'observatoire Social Tunisien a relevé une évolution importante quant à la nature des mouvements de protestations.

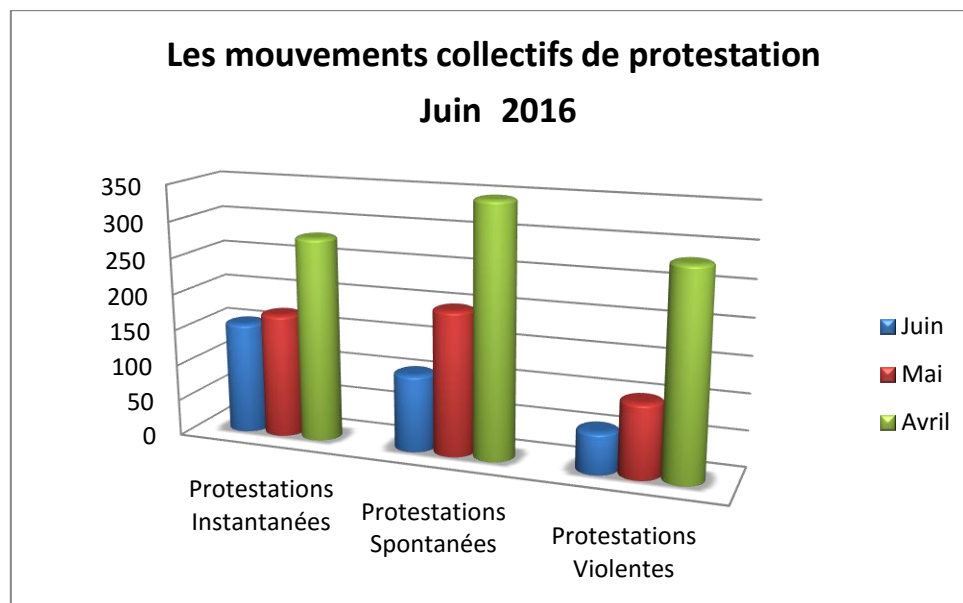
Les protestations de nature violente ont gardé le même paysage et la même importance en proportion.

Les protestations de nature spontanée ont enregistré une régression en comparaison aux mouvements collectifs de nature instantanée qui ont connu le plus important nombre de protestations.

Ceci peut être expliqué par :



- Le recul des mouvements spontanés est dû à ce climat d'attente autour de cette période politique de transition relative à la probable constitution d'un gouvernement d'union nationale ;
- Plusieurs mouvements de protestations instantanées ont été contextuellement attachées au résultat du concours national de baccalauréat ;
- En dépit du recul des protestations violentes, elle garde les mêmes moyens comme le blocage des routes par des pneus brûlés, des sit-ins dans les sièges des organismes administratifs, etc.
- Aucune issue ni évolution positives n'ont été enregistrées concernant les sit-ins des chômeurs qui se poursuivent depuis des mois ;
- Plusieurs dossiers demeurent en suspens comme celui des ouvriers de chantiers réapparaissent périodiquement.



La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

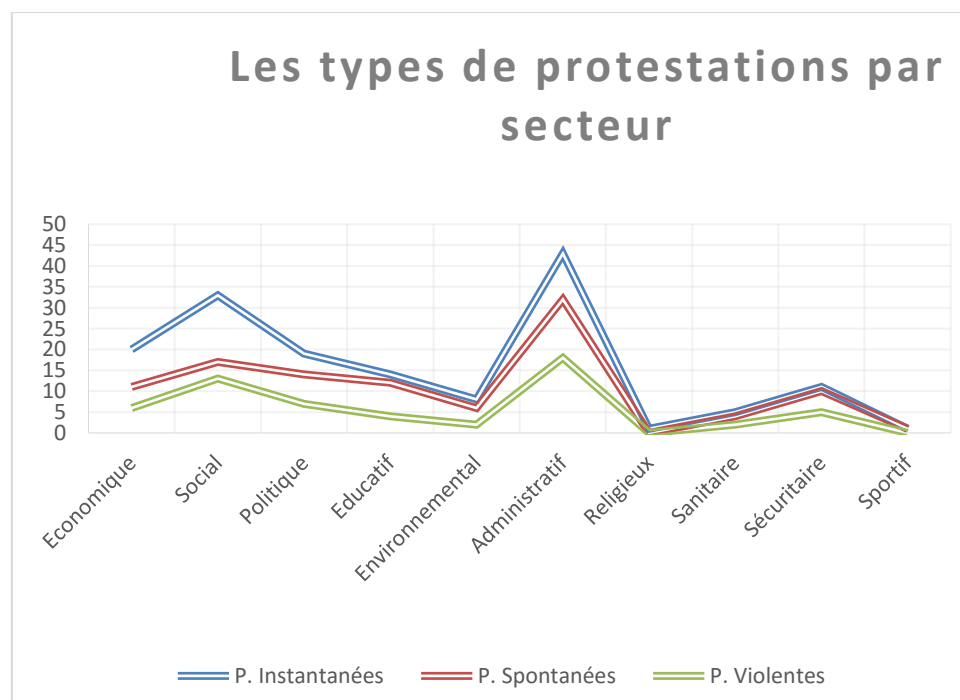
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	20	11	6	37	12%
Social	33	17	13	63	20%
Politique	19	14	7	40	13%
Educatif	14	12	4	30	9%
Environnemental	8	6	2	16	5%



Administratif	43	32	18	93	29%
Religieux	1	0	0	1	0%
Sanitaire	5	4	2	11	3%
Sécuritaire	11	10	5	26	8%
Sportif	1	1	0	2	1%
Total	155	107	57	319	

Le secteur administratif et institutionnel a connu le plus de mouvements de protestations durant le mois de Juin 2016 confirmant l'hypothèse du lien relationnel entre l'individu et l'Etat présentée dans nos rapports précédents ce qui engendre un éventail varié de revendications relatives à ce secteur.

Les secteurs de revendications socio-économiques ont été présents à moindre importance en concernant des préoccupations liées au développement, les revendications politiques ont connu un retour relatif par rapport aux mois précédents.



Le secteur éducatif a connu des protestations en dépit de la fin de l'année scolaire suivi des protestations relatives aux dépassements sécuritaires et violence dans les centres de



détention qui ont fait l'objet de fortes critiques à l'occasion de la journée internationale contre la torture.

Les manifestations collectives revendiquant un environnement propre et des actions collectives de nettoyage ont été enregistrées, également, durant le mois de Juin 2016.

L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	2	0	0	2	1%
Tunis	7	4	0	11	3%
Ariana	4	1	0	5	2%
Manouba	2	0	0	2	1%
Ben Arous	0	0	0	0	0%
Zaghouan	0	0	0	0	0%
Nabeul	4	2	0	6	2%
Jendouba	10	8	2	20	6%
Beja	7	5	2	14	4%
Kef	2	0	0	2	1%
Seliana	7	6	5	18	6%
Sousse	3	3	2	8	3%
Monastir	3	3	0	6	2%
Mahdia	6	3	3	12	4%
Sfax	0	0	0	0	0%
Kairouan	24	13	7	44	14%
Kasserine	14	11	7	32	10%
Sidi Bouzid	18	15	10	43	13%
Gabes	2	0	0	2	1%
Medenine	15	11	6	32	10%
Tataouine	8	10	5	23	7%
Gafsa	7	6	5	18	6%
Tozeur	2	0	0	2	1%
Kebili	8	6	3	17	5%
Total	155	107	57	319	

La même architecture a été enregistrée aussi bien dans les mouvements de protestations instantanées que spontanées que violentes.



En effet, les gouvernorats qui ont connu le plus grand nombre de mouvements sociaux comme Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Médenine ont été marqué par plus de protestations de nature instantanée, spontanée et en dernier lieu violente.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :



	Juin											
Villes	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total	%
Bizerte	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2	1%
Tunis	1	0	3	2	1	2	0	0	0	2	11	3%
Ariana	2	0	0	2	0	1	0	0	0	0	5	2%
Manouba	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2	1%
Ben Arous	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Zaghouan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Nabeul	0	1	0	1	4	0	0	0	0	0	6	2%
Jendouba	4	5	3	2	0	2	0	0	4	0	20	6%
Beja	1	1	4	0	0	6	0	0	2	0	14	4%
Kef	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2	1%
Seliana	3	4	3	0	0	6	0	0	2	0	18	6%
Sousse	0	0	3	0	3	2	0	0	0	0	8	3%
Monastir	0	0	0	0	0	4	0	0	2	0	6	2%
Mahdia	0	1	4	0	0	7	0	0	0	0	12	4%
Sfax	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Kairouan	5	11	4	4	3	11	1	0	5	0	44	14%
Kasserine	5	9	0	6	3	9	0	0	0	0	32	10%
Sidi Bouzid	4	9	11	3	0	14	0	2	0	0	43	13%
Gabes	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	2	1%
Medenine	6	4	3	2	2	10	0	0	5	0	32	10%
Tataouine	4	5	0	7	0	5	0	2	0	0	23	7%
Gafsa	0	9	0	0	0	3	0	3	3	0	18	6%
Tozeur	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2	1%
Kebili	2	0	2	1	0	6	0	3	3	0	17	5%
Total	37	63	40	30	16	93	1	11	26	2	319	

FTDES

FORUM TUNISIEN POUR LES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

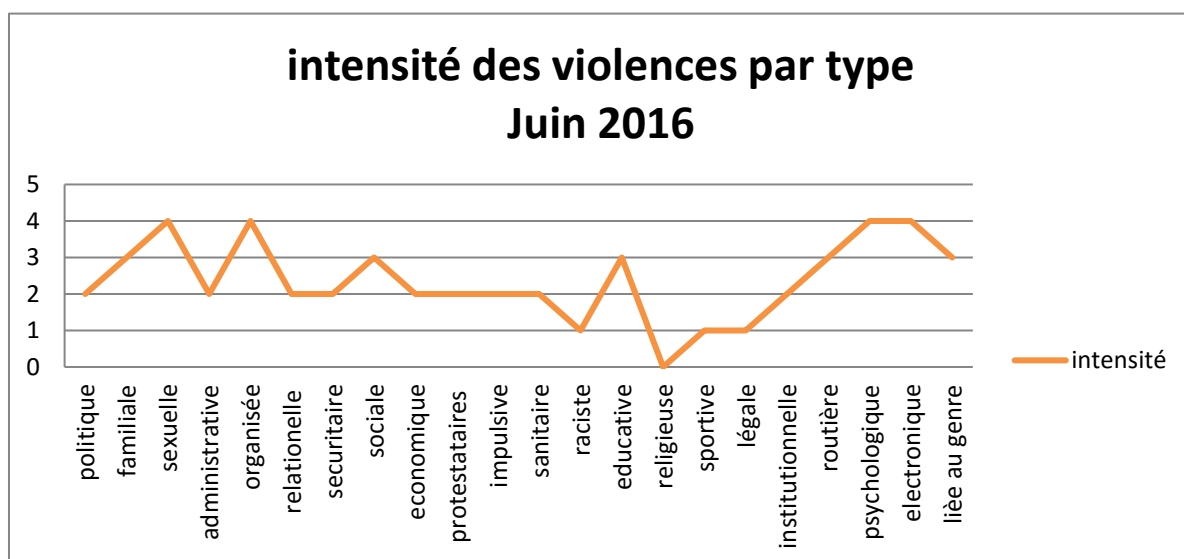
المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية





Les violences :

Les violences, conjugales, familiales et sexuelles continuent à être ce que l'on relève le plus souvent au sein de l'Observatoire Social Tunisien et ce, même durant le mois de Juin 2016.

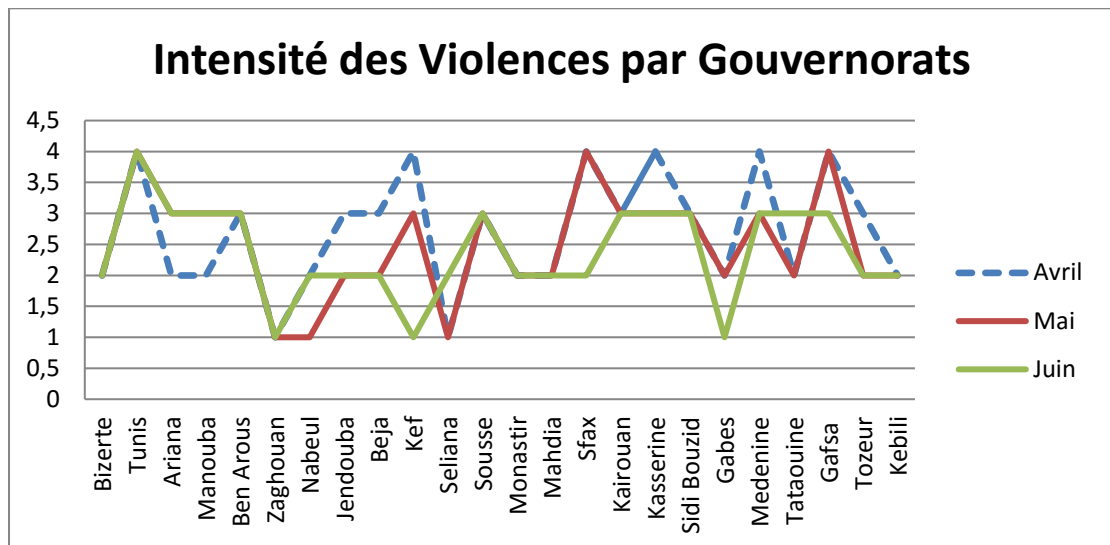


La violence familiale a connu une augmentation en intensité et en nature durant ce mois de Juin, allant jusqu'à l'assassinat de la mère et de la grand-mère par un jeune au moment de la rupture du jeûne.

Les agressions sexuelles ont connu un recul relatif contre les enfants mais une augmentation envers les jeunes filles et les femmes.

La violence physique, verbale, psychologique ont été très présentes dans les médias durant le mois de ramadhan, ce qui a poussé la HAICA à intervenir en retardant l'horaire de diffusion d'un feuilleton télévisé sur une chaîne privée en l'obligeant à mettre une étiquette de limitation d'âge.

L'intensité par région des violences a été enregistrée comme suit :



La violence conjugale continue à connaître une constance en intensité dans plusieurs gouvernorats.

Deux actes de violences perpétrés contre des mères, l'un par poignardage à Gafsa et l'autre par égorgement à Jerba ont été enregistrés durant le mois de Juin 2016. Ainsi que l'agression d'une jeune fille par son frère à l'aide d'une hache. A Kasserine un adulte a tué son ancienne épouse et a blessé sa mère avec un fusil de chasse pour un conflit pécuniaire. Dans la région de Zouakra, délégation de Makther, un homme a tenté de tuer sa femme avec une arme tranchante juste avant la rupture du jeûne. A chott Meriem un homme a poignardé son ancienne épouse. A Zaghuan une femme a été agressée sexuellement par le frère de son mari.

A Bizerte une mineure a été enlevée et a subi un viol collectif pendant 4 jours. Dans la même région, une autre jeune a été enlevée et violée dans une maison abandonnée. A Jendouba 2 enfants de 15 ans ont subi un viol. A Nabeul un voisin a violé sa voisine. A Sousse 5 actes de violences sexuelles ont été enregistrés dont un par un extrémiste religieux qui a été détenu et relâché précédemment pour soupçon de terrorisme.

Plusieurs actes d'harcèlements sexuels ont été observés durant le mois de Juin 2016.

Le mois de ramadhan a connu un lot de violence qui lui sont propres comme la fermeture de cafés pendant la journée à Tozeur et Beja.



Des vagues de violence ont fait affronter 2 tribus de Douz. Deux actes de violence contre des sécuritaires ont été relevé ; l'un à Rjich , Mahdia et l'autre à Douar Hicher.

A Nabeul un journaliste a été agressé et à Sidi Bouzid d'autres ont été empêché de couvrir un évènement médiatique.

Les violences criminelles ont été essentiellement des actes vols, d'effraction d'agression et intimidation aussi bien d'individu comme d'institutions comme des hopitaux.

L'artiste Irane Ouannes a été agressé et intimidé devant son domicile par deux extrémistes religieux et ses œuvres, exposées sur la Corniche de la Marsa, ont été vandalisées. L'avocate Leila Hadded a été menacé par des inconnus. Le syndicaliste journaliste Neji Baghoury a subi une effraction de son domicile par des individus armés en vu de l'intimider.

Les différents types de violence observés durant ce mois de Juin montre qu'une intervention des instances étatiques, pour mettre en place une stratégie de sensibilisation de la cellule familiale, devient nécessaire.